

Image not found or type unknown



La nationalité française

Par **marley**, le **18/10/2015** à **20:41**

bonjour je suis mineure isolée prise en charge par l'ASE(l'aide sociale à l'enfance) à l'age de 15 ans,4 mois avant mes 16 ans.J'aurais bientôt 18 ans et je suis en pleine procedure pour mes papiers... et je voulais savoir si je peux obtenir la nationalité française...et si vous connaissez des cas comme moi qui ont obtenue leur nationalité. merci